

## ÉTABLISSEMENT



**SICTIAM (06)**  
Les Oréades  
125 rue des Amandiers -  
CS70257  
06905 Sophia Antipolis Cedex

**AVIS DE MARCHÉ**

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : SICTIAM (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: MISSION DE COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LES TRAVAUX (TÉLÉCOMMUNICATION ET ENERGIES) DU SICTIAM.

Description: La présente consultation a pour objet une mission de coordination sécurité et protection de la santé pour les travaux (télécommunication et énergies) du SICTIAM. Les prestations portent sur des opérations de 2ème et 3ème catégories à réaliser dans le cadre de chantiers relatifs au déploiement de fibre optique, VRD, bâtiments, sites de téléphone mobiles, extension, renforcement et sécurisation du réseau public d'électricité basse tension, déploiement de solutions d'énergies renouvelables, modernisation et maintenance du réseau d'éclairage public sur l'ensemble du Département des Alpes-Maritimes.

Identifiant interne: 2026-AFFAIRE-09.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-5, R.2162-7 à R.2162-8 et R.2162-10 L.2171-2 et R.2171-1 du Code de la commande publique. La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative)..

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71317200. 71317210. 71000000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Adresse postale: Les prestations seront exécutées dans les communes membres du SICTIAM, plus particulièrement dans les communes du département des Alpes-Maritimes..

Ville: Sophia Antipolis.

Code postal: 06905.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Les critères, sous-critères de sélection des offres, ainsi que leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC). Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Les autres plis, précédemment déposés par le candidat, seront rejetés sans avoir été ouverts. Le SICTIAM ne prendra donc pas connaissance du contenu de ces plis. Toute modification de l'offre du candidat doit en conséquence donner lieu à une nouvelle transmission de l'intégralité de l'offre comprenant la ou les modifications. Les pièces à fournir au titre de l'offre sont indiquées à l'article 4.6 du Règlement de la Consultation (RC). Le Budget du SICTIAM ou de chaque adhérent financera les dépenses afférentes au marché. Dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euros hors taxes et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande. Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché  
Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:  
Description: Sans objet.  
Faillite:  
Description: Sans objet.  
Corruption:  
Description: Sans objet.  
Concordat:  
Description: Sans objet.  
Participation à une organisation criminelle:  
Description: Sans objet.  
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:  
Description: Sans objet.  
Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:  
Description: Sans objet.  
Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:  
Description: Sans objet.  
Fraude:  
Description: Sans objet.  
Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:  
Description: Sans objet.  
Insolvabilité:  
Description: Sans objet.  
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:  
Description: Sans objet.  
Biens administrés par un liquidateur:  
Description: Sans objet.  
Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:  
Description: Sans objet.  
Motifs d'exclusion purement nationaux:  
Description: Sans objet.  
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:  
Description: Sans objet.  
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:  
Description: Sans objet.  
Coupable d'une faute professionnelle grave:  
Description: Sans objet.  
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:  
Description: Sans objet.  
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:  
Description: Sans objet.  
Paiement des cotisations de sécurité sociale:  
Description: Sans objet.  
État de cessation d'activités:  
Description: Sans objet.  
Paiement d'impôts et taxes:  
Description: Sans objet.  
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:  
Description: Sans objet.

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: MISSION DE COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LES TRAVAUX (TÉLÉCOMMUNICATION ET ENERGIES) DU SICTIAM.

Description: La description détaillée des spécifications techniques est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande, par application des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du titulaire. Les modalités détaillées de l'accord-cadre sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71317200. 71317210. 71000000.

**Options** : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de services similaires à ceux qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de travaux peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Les prestations seront exécutées dans les communes membres du SICTIAM, plus particulièrement dans les communes du département des Alpes-Maritimes..

Ville: Sophia Antipolis.

Code Postal: 06905.

Pays: France.

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1500000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1500000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 13/07/2026 à 10:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requise

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SICTIAM (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SICTIAM (06)

**Organisation qui traite les offres :** SICTIAM (06)

## **Section 8 - Organisations**

### **8.1 ORG-0001**

Nom officiel : SICTIAM (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 25060187900076.

Adresse postale : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.

Adresse postale : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.

Ville : Sophia Antipolis Cedex.

Code postal : 06905.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Service de la Commande Publique.

Adresse électronique: marches@sictiam.fr.

Téléphone: +33 492969292.

Télécopieur: +33 492969296.

Adresse internet: <http://www.sictiam.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### **8.2 ORG-0003**

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Département : Alpes-Maritimes.

Adresse postale : 18 avenue des fleurs.

Ville : NICE CEDEX.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

Adresse internet: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :66f1dc16-0eaa-4cc8-b3c8-d632e03f3572

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 08/06/2026 à 15:39.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.